



Section S3 : Le PAC, Pôle des Accidents Collectifs



Les critères de saisine du pôle des accidents collectifs (S3) :

Pour que la section S3 soit compétente s'agissant des accidents collectifs, **trois critères cumulatifs** doivent être réunis :

- La **pluralité** de victimes (au moins deux)
- La grande **complexité** de l'affaire
- La suspicion de commission d'infractions d'**homicides** ou de **blessures involontaires**

La compétence territoriale étant concurrente, une circulaire du 30 décembre 2014 ajoute **trois critères alternatifs** à prendre en compte **pour envisager la saisine** de la section S3 :

- Le **domicile des victimes**, éparpillé géographiquement
- La **capacité de gestion** de la juridiction normalement compétente
- La **technicité** des investigations à mener

En outre, les accidents individuels et collectifs survenus à l'étranger et impliquant des **auteurs ou des victimes** de nationalité française peuvent être **poursuivis, instruits et jugés** par le Tribunal Judiciaire de Paris (Art. 693 CPP), même sans plainte préalable (113-8-1 CP).



Quelques exemples de dossiers médiatisés

Dossiers en cours de jugement :

- [Procès du Rio-Paris : Air France et Airbus relaxés \(latribune.fr\)](#)
- [Crash d'Air Algérie en 2014: un procès ordonné contre la compagnie Swiftair \(lefigaro.fr\)](#)
- [Yemenia Airways jugée coupable dans le crash d'un avion en 2009 - Challenges](#)

Dossier audiencé :

- [Accident mortel du TGV Est en 2015 : la SNCF, deux filiales et trois de leurs employés seront jugés devant le tribunal correctionnel de Paris \(francetvinfo.fr\)](#)

Dossiers à l'instruction :

- [Crash d'hélicoptères sur le tournage de "Dropped": sept ans après, où en est l'enquête? \(bfmtv.com\)](#)
- [Explosion de la rue Saint-Jacques : corps retrouvé, causes du drame... Le point sur l'enquête | Actu Paris](#)

Dossier « miroir » déjà jugé à l'étranger :

- [Effondrement du Pont de Gênes en Italie : Une enquête accablante pour le concessionnaire \(20minutes.fr\)](#)

